



BILLETTERIE



La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 20 décembre
Pour les spectacles se déroulant entre le 20 et 31 décembre, une tolérance est accordée jusqu'au 10 janvier

Soucieux de vous apporter toujours plus dans ses prestations, le CAES participe à vos sorties.

Que vous soyez adeptes de match de football ou de rugby, que vous préfériez les musées, les parcs d'attraction, le théâtre, les spectacles, les concerts, les expositions, les visites, forfait ski, etc...

Envoyez-nous vos billets originaux et vous recevrez une participation annuelle de 30% à concurrence de **20 euros** par adhérent et ayant droit.

Attention : Le paiement de l'aide intervient toujours après l'évènement.

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- Vos billets originaux (*Merci de mentionner le nom de l'utilisateur sur le billet*)
- Votre RIB pour une 1^{ère} demande ou en cas de changement de banque

Demande à envoyer par courrier OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante :

Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER



Formulaire de demande de subvention

Billetterie

(625760)

La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 20 décembre à l'adresse suivante :

Laurent KOCH – 59, rue Charles Lucot 52100 SAINT -DIZIER

Nom et prénom de l'adhérent : _____

☐ - Billets originaux (*Mentionner le nom de l'utilisateur sur les billets*)

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservé au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

☐ - Justificatif

Montant : _____ - Date de paiement : _____